

Services de distribution de données SEDAR, BDNI et SEDI

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM ») ont annoncé récemment le transfert, en date du 13 janvier 2014, de l'exploitation des systèmes nationaux des ACVM (SEDAR, SEDI et la BDNI) de CDS INC. à Conseillers en systèmes d'information et en gestion CGI Inc. (CGI).

CDS INC. (par l'intermédiaire d'Innovations CDS Inc., membre du même groupe) n'est donc plus le fournisseur exclusif des flux de données SEDAR. Les ACVM fourniront directement ces services de données aux abonnés et aux revendeurs de données. Les services consistent à fournir des données sur les sociétés ouvertes canadiennes déposées au moyen de SEDAR et celles déposées par les fonds d'investissement. Les données sont transmises presque en temps réel (c'est-à-dire peu après le moment où elles sont rendues publiques au moyen de SEDAR) et comprennent le document original déposé en format PDF, sa conversion en format texte et un fichier de contrôle indiquant les changements à l'information déposée.

Il sera toujours possible d'obtenir de l'information personnalisée (au moyen de filtres permettant de recevoir des documents en particulier, par exemple). Les services de données SEDAR seront désormais offerts directement par l'Alberta Securities Commission (ASC) en tant qu'autorité en valeurs mobilières autorisée à octroyer des licences à des tiers et à contracter avec eux pour l'utilisation de ces données. On peut également obtenir ces services de revendeurs à valeur ajoutée autorisés par l'ASC. De plus, les flux de données SEDI ne sont plus acheminés par CDS INC. ni par Innovations CDS Inc., membre du même groupe.

Ce service est maintenant offert directement par l'ASC, également en tant qu'autorité en valeurs mobilières autorisée à octroyer des licences à des tiers et à contracter avec eux pour l'utilisation de ces données. Les services de données SEDI consistent à fournir de l'information publique déposée relativement aux titres détenus et aux opérations effectuées par les initiés à l'égard de sociétés ouvertes canadiennes qui ont l'obligation de déclarer ces opérations dans SEDI. Le système SEDI contient de l'information sur près de 50 000 initiés et 6 400 émetteurs, et reçoit en moyenne 20 000 déclarations d'initiés par mois.

Pour obtenir des renseignements sur les services susmentionnés ou devenir revendeur à valeur ajoutée, veuillez communiquer avec le Bureau des systèmes de TI des ACVM à l'adresse suivante : datadistribution-services@csa-acvm.ca.